



## Droits d’auteur et propriété intellectuelle

### Politique du Secrétariat national de l’Association canadienne des écoles de sciences infirmières

#### 1.0 Objectif

Cette politique vise à garantir que toute propriété intellectuelle créée par l’Association canadienne des écoles de sciences infirmières (ACESI) sera utilisée et développée au profit des créateurs, de la formation en sciences infirmières et du public.

#### 2.0 Historique des révisions

La première version de cette politique a été adoptée par le Secrétariat national de l’ACESI en février 2011.

La deuxième version de cette politique a été adoptée par le Secrétariat national de l’ACESI en janvier 2024.

#### 3.0 Politique

L’ACESI détient les droits d’auteur de tous les documents, livres, vidéos, images, présentations, contenus de cours, sceaux, logos et autres contenus créés par les membres du personnel de l’ACESI ou par des personnes ou organismes mandatés. Le contenu de l’ACESI ne peut pas être distribué, imprimé, réutilisé, modifié, copié ou autrement géré sans la permission ou l’approbation explicite de l’ACESI. Des exemples d’éléments de propriété intellectuelle de l’ACESI comprennent notamment :

- des logos;
- des livres et d’autres publications;
- du contenu, des sceaux et des certificats relatifs aux examens d’agrément;
- du contenu et des certificats relatifs aux cours;
- des cadres, des lignes directrices et des trousseaux d’outils;
- des certificats des écoles membres de l’ACESI.

## 4.0 Exceptions

Les articles publiés dans la revue [Quality Advancement in Nursing Education – Avancées en formation infirmière](#) sont publiés sous licence Creative Commons [CC BY-NC-ND](#). Selon les conditions d'utilisation, les lecteurs sont autorisés à télécharger, imprimer ou partager les articles de la revue *QANE-AFI*; cependant, les articles ne peuvent être ni modifiés ni utilisés à des fins commerciales et l'on doit faire mention des auteures et auteurs. De plus amples renseignements sur la licence Creative Commons sont disponibles sur leur [site Web](#). Les auteures et auteurs des articles de la revue *QANE-AFI* conservent leurs droits d'auteur sans restriction lorsqu'ils publient des articles.

Les travaux commandés par l'ACESI sont parfois financés par des sources externes. En vertu des ententes de financement, les sources de financement doivent être mentionnées dans toute documentation publique.

Les questions au sujet de l'utilisation de contenu étant la propriété de l'ACESI doivent être envoyées au Directeur principal, Communications de l'Association.

## 5.0 Responsabilités

Le Secrétariat national de l'ACESI a la responsabilité de s'assurer du respect de cette politique.